

## Les énergies renouvelables

Pour produire de l'électricité, du carburant et nous chauffer, nous utilisons des **énergies fossiles**.

Il s'agit du pétrole, du gaz et du charbon. Les **énergies fossiles** sont extraites du sous-sol de la Terre.

Les **sources d'énergie fossiles** ne se régénèrent pas assez rapidement par rapport à leur utilisation. Leurs réserves s'épuisent alors que leur consommation augmente dans le monde. Ce sont des sources d'énergie **non renouvelables**. Elles sont considérées comme épuisables.

L'utilisation des énergies fossiles produit aussi des **gaz à effet de serre** en grande quantité. Ces émissions de CO<sub>2</sub> polluent et favorisent le **réchauffement climatique**.

Les **sources d'énergie renouvelables** sont issues de phénomènes naturels comme le vent, le Soleil, l'eau et la croissance des végétaux (le bois). Elles sont considérées comme **inépuisables**.

En France, la **biomasse énergie** est la principale source d'énergie renouvelable. La combustion de matières organiques, comme le bois, par exemple, permet de produire de l'énergie et des **biocarburants**.

L'eau est aussi une source d'**énergie renouvelable** très utilisée. L'énergie électrique est produite grâce à la force de l'eau, retenue par un barrage.

Les **éoliennes** utilisent la force du vent pour produire de l'électricité. L'éolien fait partie des sources d'énergie renouvelables.

La **géothermie** utilise la chaleur de la Terre afin de produire de l'énergie. Chez soi, elle permet de produire sa propre énergie en se chauffant grâce à une pompe à chaleur.

Les **panneaux solaires** s'installent sur le toit de la maison ou dans le jardin. Ils produisent de l'électricité ou de l'énergie thermique à partir des rayonnements du Soleil. Ils sont couteux à installer, mais l'énergie produite est gratuite.

Dans les **centrales photovoltaïques**, de nombreux panneaux solaires sont installés pour produire de l'électricité à plus grande échelle.

Aujourd'hui, les **énergies renouvelables** ne représentent qu'une faible part des énergies produites.

Pour favoriser le **développement durable**, la France a pour objectif de développer sa production d'énergies renouvelables.